

de prêt au Canada, il suffit de mentionner que les inventaires de toutes les compagnies donnaient un actif global de \$188,637,298 en 1922 et \$205,961,538 en 1930. L'actif global administré par les compagnies a avancé de \$305,689,070 en 1922 à \$2,327,556,636 en 1930. Ce dernier chiffre comprend \$2,077,445,861 de "fonds de succession, et autres fonds en fiducie" (tableau 30).

Fonctions des compagnies de prêt.—L'objet essentiel des compagnies de prêt consiste à prêter des fonds sur première hypothèque, l'argent qu'elles mettent ainsi en circulation provenant tant des dépôts à elles confiés que de la vente au public d'actions ou d'obligations par elles émises. Quant aux compagnies de prêt possédant des chartes provinciales, la majorité d'entre elles se livrent dans les campagnes les plus prospères à des opérations qui ne diffèrent pas sensiblement de celles dont nous venons de parler.

Fonctions des compagnies fiduciaires.—Les compagnies fiduciaires ont un champ d'action extrêmement vaste; elles remplissent le rôle d'exécuteurs testamentaires et d'administrateurs nommés par testament ou autrement; elles sont constituées dépositaires ou séquestres, soit par contrat de mariage, soit par autres dispositions; elles gèrent les biens et affaires des vivants; elles sont tutrices ou curatrices des mineurs et des incapables; elles sont les agents financiers des municipalités et des compagnies; elles peuvent être nommées syndics de faillite. Certaines compagnies reçoivent des dépôts de fonds, mais le prêt des fonds qu'elles détiennent en fiducie est strictement réglementé par la loi. Les chiffres du tableau 30 offrent un intérêt particulier pour ce qui concerne les compagnies fiduciaires, qui sont essentiellement des institutions provinciales en raison de la nature de leurs affaires; en effet, elles s'occupent surtout de l'homologation et de l'exécution des testaments, sous la juridiction des provinces.

30.—Résumé statistique des opérations des compagnies de prêt et de fiducie du Canada, en 1930.

COMPAGNIES DE PRÊT.

Élément.	Compagnies à charte provinciale.	Compagnies à charte fédérale.	Total.
	\$	\$	\$
Actif d'après l'inventaire.....	62,652,764	143,308,774	205,961,538
Passif envers le public.....	30,677,518	106,378,655	137,056,173
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	40,012,000	64,650,000	104,662,000
Capital souscrit.....	17,510,937	28,427,500	45,938,427
Capital versé.....	16,109,294	20,475,116	36,584,410
Fonds de réserve et d'imprévu.....	12,846,042	14,632,128	27,478,170
Autre passif envers les actionnaires.....	1,156,690	377,264	1,533,954
Total du passif envers les actionnaires.....	30,112,025	35,799,585	65,911,611
Bénéfices nets réalisés pendant l'année.....	1,519,986	2,213,903	3,733,889

COMPAGNIES DE FIDUCIE.

Actif—			
Fonds des compagnies.....	71,176,486	14,952,283	86,128,769
Fonds garantis.....	137,573,177	26,408,829	163,982,006
Successions, dépôts et fonds des agences.....	1,872,163,268	205,282,593	2,077,445,861
Totaux.....	2,080,912,931	246,643,705	2,327,556,636
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	72,455,000	22,650,000	95,105,000
Capital souscrit.....	33,095,448	11,694,540	44,789,988
Capital versé.....	27,712,896	10,260,025	37,972,921
Fonds de réserve et d'imprévu.....	21,686,577	3,431,537	25,118,114
Surplus non affecté.....	2,519,178	610,564	3,129,742
Bénéfices nets réalisés durant l'année.....	4,268,217	720,167	4,988,384